

Radio analogique

- ➡ Lors d'une alarme enclencher sa radio sur le Canal FEU 12
- ➡ Aucune communication entre le domicile et le local du feu
- ➡ Annoncer l'effectif du local sur le Canal Feu 12
- ➡ Durant le déplacement : éteindre **toutes** les radios portatives et mettre la radio du véhicule sur le Canal FEU 12
- ➡ Lorsque vous arrivez sur le lieu d'intervention : allumer toutes les radios portatives sur la canal FEU 13

- ➡ Si le canal FEU 12 ne fonctionne pas : il faut utiliser le canal FEU 6

Canaux par défaut pour notre CSI

- ➡ FEU 12 = Discussion depuis le local et pendant le déplacement
- ➡ FEU 13 = Discussion sur le lieu d'intervention
- ➡ FEU 4 = Transport d'eau
- ➡ FEU 8 = Protection respiratoire
- ➡ FEU 10 = GRIMP
- ➡ FEU 5 = Canal K (pose hélicoptère)